

Québec, le 21 mars 2013

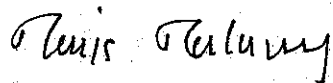
Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur,

Le 13 novembre 2012, était déposé à l'Assemblée nationale, l'extrait d'une pétition signée par 86 pétitionnaires demandant au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'intervenir auprès de la Commission scolaire des Première-Seigneurie afin qu'elle revienne sur sa décision et réintègre les rues Prince-Albert et de la Seigneurie, l'avenue le Duc Nord ainsi qu'une portion de la rue de la Souveraine au bassin de l'école du Châtelet.

En vertu de l'article 209 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), l'organisation scolaire relève des fonctions et des pouvoirs de la commission scolaire. Ainsi, il appartient à chaque commission scolaire de veiller au respect de ses obligations dans l'exercice de cette responsabilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



MARIE MALAVOY

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-0664
Télécopieur : 418 646-7551

Montréal
600, rue Fullum, 9^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 873-4792
Télécopieur : 514 873-1082

Circonscription
Bureau 200
2160, chemin du Tremblay
Longueuil (Québec) J4N 1A8
Téléphone : 450 463-3772
Télécopieur : 450 463-1527